



Appel à Candidatures

Groupe de Travail pour l'Élaboration d'un « Référentiel des Compétences Professionnelles des Métiers du Conseil en Arboriculture d'Agrément »

Chers professionnels de l'arboriculture des métiers et parties prenantes du secteur,

Un *référentiel de compétences pour le conseil en arboriculture d'agrément* apparaît aujourd'hui comme un outil devenu indispensable pour répondre aux défis de la transition écologique.

La SFA lance un appel à candidatures pour constituer un groupe de travail chargé de développer ce **référentiel de compétences** qui se veut fédérateur et qualitatif. Cette initiative, ouverte à tous sous la forme du volontariat, est menée par la Société Française d'Arboriculture (SFA) en partenariat avec la SCOP l'Engrenage. Nous souhaitons réunir un groupe de travail exigeant, intègre, compétent, dans un esprit de partage et de plaisir à travailler ensemble.

Critères de Sélection

Les candidatures sont ouvertes à tous les francophones. Elles seront examinées par la SFA selon les critères suivants :

- Expérience dans l'exercice du conseil en arboriculture d'agrément
- Participation à des formations pertinentes au cours des 3 dernières années
- Conscience des biais professionnels et capacité à les identifier dans le cadre du travail sur le référentiel
- Réflexion documentée sur la question de l'expertise et ses diverses définitions
- Spécialité présentée par le candidat, avec un intérêt pour le groupe (publications dans des journaux professionnels, expérience diverses, etc...)
- Représentation d'une diversité de profils d'arboristes (expert, consultant, élagueur, gestionnaire, formateur, chercheur).

Bien entendu, ces critères ne sont que des repères qui seront utilisés dans l'évaluation de la pertinence des candidatures, et aucun d'entre eux ne saurait être une cause de sélection ou de refus à lui seul.

Modalités de Candidature

Veuillez soumettre votre candidature en incluant les éléments suivants :

- Curriculum vitae détaillé
- Présentation de vos travaux récents (publications, conférences) en lien avec l'arboriculture

- Présentation de l'organisation ou du groupe que vous représentez (le cas échéant), association, syndicat ou groupement professionnel
- Lettre de motivation incluant :
 - Vos motivations personnelles pour rejoindre ce groupe de travail
 - Une description de vos compétences et spécialités
 - Votre analyse des conflits d'intérêts potentiels dans le métier de conseil en arboriculture d'agrément
 - Votre vision des enjeux de l'expertise
 - Une déclaration de conflit d'intérêts (ex. lien avec une marque, promotion d'un outillage, etc.)

Calendrier

- Date limite de candidature : **31 juillet 2024**
- Annonce des candidats retenus pour le groupe de travail : **15 septembre 2024**
- Première réunion du groupe de travail : **28 et 29 novembre 2024**
- Seconde réunion : **3 et 4 avril 2025**
- Réunion optionnelle : **16 mai 2025**

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous apporterez à ce projet important pour le secteur de l'arboriculture. Votre participation active et votre expertise seront essentielles à la réussite de cette initiative. Pour soumettre votre candidature ou pour toute question, merci de contacter la SFA par courriel à : secretariat@sfa-asso.fr.

Vincent JEANNE,
président - Société Française d'Arboriculture